

Les crédits

M. MacDonald (Rosedale): La question est intéressante. C'est l'un de ces cas où nous avons besoin de nous réunir et de nous entendre sur les faits. Je suis certain que le député sait qu'au cours des deux dernières décennies, les gouvernements ont dû utiliser une part toujours plus considérable des recettes fiscales pour assurer le service d'une dette sans cesse de croissante. Nous aurons de plus en plus de mal à régler les problèmes comme ceux qu'on a énumérés et celui dont a fait état le député de Kent. Quelque chose ne tourne sûrement pas rond lorsqu'un régime économique permet de moins en moins de prendre des décisions importantes, qu'il s'agisse de protéger le milieu social ou le milieu naturel. J'ai du mal à croire que le député ait pu soutenir que nous pourrions plus facilement nous occuper des problèmes de l'environnement si nous avons de moins en moins les moyens économiques de le faire. Cet argument n'est guère convaincant, mais s'il en a l'occasion, peut-être pourrait-il me rallier à son point de vue.

Mme Mitchell: Monsieur le Président, je tiens à dire jusqu'à quel point nous nous réjouissons du retour du député. Nous reconnaissons sans peine que ce Canadien pourrait grandement nous renseigner sur la situation du tiers monde, notamment de l'Afrique, qu'il connaît bien.

Ainsi, je voudrais lui demander de nous préciser sa position sur ce que je considère comme des compressions extrêmement graves dans le domaine de l'aide publique au développement. Sauf erreur, au cours des deux prochaines années, elles s'élèveront à environ 720 millions de dollars. Ne convient-il pas que des compressions touchant des programmes comme l'UNICEF, qui aide les enfants en Afrique et dans d'autres régions du monde, entraîneront la mort d'enfants qui ne pourront être immunisés contre certaines maladies ni être alimentés convenablement? Ne va-t-on pas également revenir sur l'engagement que nous avons pris lors de la Conférence de Nairobi sur les femmes, d'accroître notre aide à l'intégration des femmes au développement et d'améliorer le sort des familles et des enfants de la prochaine génération?

Quelles seront les répercussions de tout cela sur notre excellente réputation internationale? Le premier ministre s'est engagé fermement non pas à décroître, mais à accroître notre aide. Selon le député, à quel moment, à la suite de mesures rétrogrades de ce genre, le Canada

pourra-t-il atteindre l'objectif qu'il s'est fixé de consacrer 0,7 p. 100 de son PNB à l'aide au développement, chose qu'en tant que pays riche, nous pouvons facilement nous permettre dans un monde où tant de gens meurent de faim?

M. MacDonald (Rosedale): Monsieur le Président, je remercie la députée de ses gentils mots de bienvenue. Elle a tout à fait raison. Les compressions budgétaires dans le domaine de l'aide publique au développement sont importantes. Naturellement, à l'instar de bon nombre de mes collègues, je ne suis pas heureux de ces compressions. Cependant, je n'ignore pas, ayant dû, il y a quelques années, tenter de prendre des décisions de ce genre avec mes collègues du Cabinet, que lorsqu'il s'agit de mettre de l'ordre dans nos affaires, notre marge de manoeuvre est très limitée. J'ignore si la députée a déjà tenté de déterminer dans quels domaines le gouvernement pouvait réduire ses dépenses, surtout dans la première année de son mandat.

Mme Mitchell: Que faites-vous des impôts reportés?

M. MacDonald (Rosedale): Je suis heureux de voir que la députée préférerait un accroissement des impôts, mais...

Mme Mitchell: On pourrait percevoir les millions de dollars d'impôts reportés.

M. MacDonald: Je ne sais trop à quoi elle songe au juste, mais je sais que l'opération n'a pas été facile. Je crois qu'on y a envisagé avec beaucoup de compassion les programmes destinés aux personnes dont parle la députée. Je tiens toujours que les réductions globales prévues dans les budgets ne se fassent pas au détriment de ceux qui sont individuellement touchés à la base. Je crois que l'aide publique au développement comporte d'importants postes de crédits qui peuvent être réorganisés et qui relèvent plus des infrastructures que de programmes destinés aux personnes. C'est le genre de décisions délicates dont tiendra compte le personnel de l'ACDI qui a une bonne idée des responsabilités de développement.

Pour répondre à l'autre question que la députée a soulevée, plus tôt nous atteindrons l'objectif initial de 0,6 mieux ce sera, mais malgré ces réductions, le Canada reste un chef de file dans l'aide internationale au développement, surtout sur le continent africain. Nous le resterons sans fléchir.